

Patrice Poulin

« René Lussier, c'est le contraire de la musique d'ameusement. La musique qu'il compose, seul ou avec d'autres, est le résultat de la fusion de différents éléments sonores. De ce mélange, il se dégage la magie des sons. René Lussier parle un autre langage avec la musique et il se donne des libertés, beaucoup de libertés avec les risques que cela comporte. Ce n'est pas une musique charmante dans le sens mélodramatique. »
(Fernand Bélanger et Dagmar Gueissaz-Teufel)

« Il faut demeurer aux aguets, un son est si vite arrivé... »

■ Maître incontesté de la musique de film, John Williams est aussi le Superman des caravanes

de cuivres. Tant et si bien que la London Symphony Orchestra, saturée de sessions de **La guerre des étoiles**, doit envisager sérieusement un recyclage voire une transformation en quatuor à cordes ou en synthétiseur numérique.

Pour tirer une larme et justifier le prix, à la hausse, des billets de cinéma, on a recours aux accords tragiques de cent archets ou encore on pige à droite et à gauche, aussi bien dans la musique classique que dans le répertoire jazz ou la chanson populaire. On adapte, on retouche et, trop souvent, on plaque la musique sur l'image. Sinon, on fait chanter Madonna ou Céline Dion, peu importe.

Trop peu de cinéastes utilisent la musique avec justesse et à-propos. On se contente généralement, dans la grande tradition hollywoodienne, d'accompagner ou de *beurrer* les images, de leur céder le premier plan. Alors que le cinéma est une combinaison de son et d'images, la musique, corps sonore du film, reste souvent négligée.

Dans ce contexte, le travail du compositeur québécois René Lussier, autodidacte, tranche sur celui de ses confrères. Ces dernières années, il a travaillé avec plusieurs réalisateurs, Jacques Leduc, Pierre Hébert, Fernand Bélanger, Dagmar Gueissaz et Tahani Rached, cherchant à donner la place qui lui revient à la musique, bousculant au besoin l'ordre conventionnel des choses. Ce travail de recherche, il ne l'a pas fait en solitaire mais bien entouré de ses complices, Jean Derome, Robert Lepage et André Duchesne. Les performances **cinéma/musique** montées avec Pierre Hébert constituent certainement le volet le plus audacieux de la démarche rigoureuse et très personnelle de René Lussier. Rien à voir avec Superman...

« Qu'est-ce que la musique au cinéma ? Plusieurs choses, plusieurs voies, plusieurs chemins. Elle ponctue, découpe, soutient, contredit une image. Je conçois la musique au cinéma dans son frottement avec l'image. La musique peut confirmer ou contredire ce qui est montré avec l'amplitude extraordinaire qu'elle possède. Certains cinéastes — je dirais même la majorité d'entre eux — utilisent la musique de façon utilitaire. Pourtant, le cinéma c'est aussi le son. Hélas, peu de cinéastes ont vraiment cette préoccupation.

Le premier travail, le premier pas, quand on doit composer une musique de film est de voir les images seules, sans le son définitif. Après quelques visionnements, la structure musicale s'impose. Il faut dire l'énergie incroyable que dégage un film sans trame sonore. Récemment, je voyais un film de Pierre Hébert sans la bande son et ce film, longtemps projeté en accord avec la musique, m'apparaissait sous un angle nouveau. Un sens différent surgissait.